

## LA VILLE DE LYON ENGAGE LA RESTAURATION DU JARDIN DES PLANTES

---

Situé au cœur des pentes de la Croix-Rousse, le jardin des Plantes constitue un site patrimonial exceptionnel, abritant notamment l'amphithéâtre des Trois Gaules, classé au titre des Monuments historiques, vieux de près de 2 000 ans. Créé en 1795, le Jardin des Plantes s'étend sur plus de deux hectares dans un quartier dense, où il constitue un espace de respiration essentiel pour les habitants et les visiteurs. Ce site est aujourd'hui fragilisé par une forte fréquentation et par les effets du réchauffement climatique. Face à ces enjeux, la Ville de Lyon engage une première phase de travaux afin de préserver et valoriser ce patrimoine archéologique et végétal unique.

### Un site emblématique de l'histoire lyonnaise fragilisé

Le jardin des Plantes et l'Amphithéâtre des Trois Gaules concentrent une richesse historique et symbolique exceptionnelle.

**L'amphithéâtre des Trois Gaules**, monument historique classé, est un vestige antique rare en cœur de ville. Composante majeure du sanctuaire fédéral des Gaules, il fut le lieu de réunion des 60 nations gauloises réunies au sein du Conseil des Gaules, mais aussi le théâtre de la persécution des premiers martyrs chrétiens en 177, fondateurs de la première Église lyonnaise.

**Le jardin des Plantes**, premier jardin botanique lyonnais, avant son déménagement au Parc de la Tête d'Or en 1854, a longtemps servi de référence vivante aux dessinateurs en soie. Il conserve de nombreuses traces de l'histoire des Canuts et de la ville de Lyon, à travers ses monuments et œuvres d'art.

Ce vaste espace vert de plus de 2 hectares, véritable poumon vert au sein des pentes de la Croix-Rousse, est aujourd'hui fortement sollicité et exposé aux impacts du réchauffement climatique. En effet, le site souffre actuellement **d'une dégradation importante du jardin historique et d'une absence d'aménagements structurants récents**.

Dans une volonté de préserver son patrimoine archéologique et végétal, la Ville de Lyon lance un projet global de restauration. Objectifs :

- révéler la valeur universelle exceptionnelle de l'amphithéâtre des Trois Gaules,
- permettre une meilleure compréhension de la continuité historique des occupations du site,
- restaurer un poumon vert accessible et durable au cœur des pentes de la Croix-Rousse.

### Contact presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – [lea.pugniet@mairie-lyon.fr](mailto:lea.pugniet@mairie-lyon.fr) – tel. 06 79 70 30 34

## Une première phase de travaux engagée

Depuis février 2025, un diagnostic est mené à travers diverses opérations :

- **une étude cartographique et historique du Jardin des Plantes,**
- **l'élaboration d'un projet de plantations hors périmètre Monument historique,**
- **une étude documentaire et chronologique de l'Amphithéâtre,**
- **une prospection géophysique**
- **un diagnostic archéologique**
- **ainsi que la restauration des parterres.**

Le diagnostic archéologique comprend **7 sondages validés par le Service régional de l'archéologie**, dont 3 sondages par paliers et 4 sondages blindés, permettant d'atteindre jusqu'à 4 mètres de profondeur. Ils permettent de mieux connaître l'emprise et l'état de conservation des vestiges antiques.

Au nord du site, le sondage 1 a révélé :

- une importante concentration d'ossements de faune notamment de l'ours ;
- une tombe antique d'un chien de type bichon dans les niveaux de remblais antique (en photo) ;
- ainsi que de grands niveaux d'incendie identiques à ceux trouvés lors du diagnostic du bâtiment Neyret, vers 120 après J.-C.



Sur le sondage 2, deux états de construction sont visibles avec un massif maçonné et un bloc en choin de Fay. L'ensemble de ces bases forment un alignement nord/ouest-sud/est. Il pourrait ainsi s'agir des restes d'arcades délimitant une vaste esplanade se développant vers l'est en direction de l'amphithéâtre.

En parallèle, **7 nouveaux arbres seront plantés fin février, au sein du jardin des Plantes.**

Ces premières interventions constituent le premier acte d'un projet d'ampleur, inscrit dans deux feuilles de route patrimoniales majeures de la Ville, à savoir :

- le Plan de gestion du Site historique de Lyon, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (voté en mai 2024),
- la Convention État–Ville pour le patrimoine communal, dont un avenant a été voté en mai 2025.

**Débutée en 2025, cette première phase de travaux durera jusqu'en 2028.**

**[Plus d'informations sur les vestiges du jardin.](#)**

## Contact presse

Ville de Lyon : Léa PUGNIET – [lea.pugniet@mairie-lyon.fr](mailto:lea.pugniet@mairie-lyon.fr) – tel. 06 79 70 30 34